



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Forum parlementaire mondial de l'Assemblée mondiale de la Santé
Des engagements aux actes : promouvoir le leadership parlementaire de la mise en œuvre de
l'Accord de l'OMS sur les pandémies et du financement durable de la santé

Mercredi 20 mai, 13 heures – 14 h 30, Salle A, Bâtiment OMS

Contexte

Le Forum parlementaire mondial de l'Assemblée mondiale de la Santé, coorganisé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Union interparlementaire (UIP), fait office de plateforme annuelle pour la participation parlementaire à l'Assemblée mondiale de la Santé. Il est l'occasion de dialoguer en permanence, de partager des connaissances et d'aligner les engagements mondiaux en matière de santé et les initiatives nationales.

L'Accord de l'OMS sur les pandémies a été adopté par les États membres en mai 2025 ; son ouverture à la signature et son examen en vue d'une ratification nationale sont fonction de la finalisation de **l'annexe relative à l'accès aux agents pathogènes et au partage des avantages (PABS)** par le Groupe de travail intergouvernemental sur l'Accord de l'OMS sur les pandémies. Compte tenu de l'importance de poursuivre les négociations pour mener à bien ses travaux, le Groupe de travail intergouvernemental recommandera à la 79^e Assemblée mondiale de la Santé que les résultats des travaux soient présentés à la 80^e Assemblée mondiale de la Santé pour examen, ou dans la mesure nécessaire, plus tôt, à l'occasion d'une session extraordinaire de l'Assemblée mondiale de la Santé en 2026. L'adoption de l'annexe PABS marquera une étape décisive, car elle permettra d'ouvrir à la signature et à la ratification l'Accord de l'OMS sur les pandémies, imposant aux États membres de traduire les engagements mondiaux en textes législatifs, politiques et cadres de financement nationaux. Au cours des prochains mois, les priorités essentielles consisteront à recommander la finalisation de l'annexe PABS et à se préparer en vue de l'entrée en vigueur de l'Accord de l'OMS sur les pandémies, qui sera suivie de sa mise en œuvre effective au niveau national.

La mise en œuvre de l'Accord de l'OMS sur les pandémies et l'amélioration des résultats en matière de santé pour tous dépendront non seulement de l'engagement politique, mais aussi de la disponibilité d'un **financement durable et prévisible**. Pour renforcer la prévention des pandémies, la capacité de faire face, la résilience des systèmes de santé et l'accès équitable aux services de santé, les pays doivent mobiliser et allouer des ressources nationales adéquates, tout en contribuant également aux efforts mondiaux en matière de santé. Les parlements sont particulièrement bien placés pour faire avancer ce programme en adoptant les lois d'habilitation, en approuvant les budgets et en assurant un contrôle afin de garantir que les ressources sont effectivement mobilisées et affectées aux priorités nationales en matière de santé.

Le Forum sera l'occasion pour les parlementaires et d'autres parties prenantes d'échanger des données d'expérience et de définir des mesures concrètes visant à soutenir à la fois la ratification et la mise en œuvre de l'Accord de l'OMS sur les pandémies et à favoriser le financement durable de la santé, y compris en recourant stratégiquement à la fiscalité de la santé.



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



L'événement sera ouvert aux parlementaires participant à l'Assemblée mondiale de la Santé dans le cadre de leurs délégations nationales, ainsi qu'aux représentants des États Membres de l'OMS, aux organisations de la société civile et aux autres parties prenantes et partenaires participant à la 79^e Assemblée mondiale de la Santé.

Objectifs

- Renforcer le leadership parlementaire dans la traduction des engagements pris lors de l'Assemblée mondiale de la Santé en lois, politiques et budgets nationaux
- Aider les parlementaires à faire progresser la signature future, la ratification et la mise en œuvre de l'Accord de l'OMS sur les pandémies
- Fournir aux parlements des approches pratiques de la législation, du contrôle et de l'examen budgétaire pour la préparation aux pandémies et la résilience des systèmes de santé
- Renforcer le leadership parlementaire dans le financement durable de la santé, notamment par la mobilisation des ressources intérieures et la fiscalité de la santé.
- Promouvoir l'apprentissage entre pairs parmi les parlementaires sur les approches nationales efficaces de la mise en œuvre et du financement de la santé.

Des rafraîchissements seront servis avant le début de la manifestation.



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Projet d'ordre du jour

| Débat de haut niveau – Remarques liminaires | |
|--|--|
| 13 h 00 | Ouverture par le Président |
| 13 h 05 | Discours liminaire : Promouvoir la santé en tant que droit humain : le rôle des parlements pour concrétiser les engagements Président : M. Martin Chungong, Président de l'UIP Présentation du Forum |
| Partie 1 – Des engagements mondiaux à la mise en œuvre au niveau national : Action parlementaire en faveur de l'Accord de l'OMS sur les pandémies et du financement de la santé | |
| 13 h 05 | De l'adoption à l'action : L'Accord de l'OMS sur les pandémies et le rôle central des parlements |
| 13 h 10 | Dr Nedret Emiroglu, Cheffe du Secrétariat du Groupe de travail intergouvernemental sur l'Accord de l'OMS sur les pandémies |
| 13 h 10 | Le financement de la préparation aux pandémies et des systèmes de santé |
| 13 h 15 | Le rôle des parlements dans la mobilisation de ressources durables (fiscalité de la santé en tant qu'instrument à double vocation (santé publique et budgétaire) Dr Kalipso Chalkidou, Directrice du financement et de l'économie de la santé, OMS |
| Partie 2 – Échanges parlementaires : De l'expérience aux actes - Pleins feux sur les interventions | |
| 13 h 15 | Perspectives parlementaires : Concrétiser les engagements |
| 13 h 30 | Axes de réflexion : ✓ <i>Votre parlement est-il prêt à accélérer la signature de l'Accord de l'OMS sur les pandémies, à faire progresser l'examen de sa ratification et sa mise en œuvre ? Quelles sont les mesures prises ? Quels sont les principaux obstacles auxquels vous pourriez être confrontés ?</i> ✓ <i>Votre pays est-il prêt à mettre en œuvre l'Accord ? Que faites-vous pour garantir un financement durable de la santé, notamment par la mobilisation des ressources intérieures ? A-t-il été envisagé de mettre en place une fiscalité de la santé ?</i> |
| Partie 3 – Dialogue interactif | |
| 13 h 30 | Discussion ouverte avec des parlementaires et d'autres parties prenantes |
| 14 h 10 | Domaines d'intervention : <ul style="list-style-type: none">• Ratification et mise en œuvre de l'Accord de l'OMS sur les pandémies• Financement et action budgétaire Axes de réflexion : ✓ <i>Quelles mesures votre parlement peut-il prendre, ou prévoit-il déjà de prendre, pour accélérer la signature de l'Accord de l'OMS sur les pandémies, faire avancer l'examen de sa ratification et sa mise en œuvre ?</i> ✓ <i>Que faites-vous pour garantir un financement durable du secteur de la santé, notamment par la mobilisation des ressources intérieures ?</i> ✓ <i>Avez-vous mis en place ou envisagé de mettre en place une fiscalité de la santé (p. ex., taxe sur le tabac, l'alcool ou les boissons sucrées) afin d'améliorer les résultats en matière de santé et de générer des recettes ?</i> |
| Partie 4 – Clôture et perspectives | |
| 14 h 25 | Discours liminaire : Les priorités mondiales en matière de santé à un moment décisif pour le multilatéralisme Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS Allocation finale et action future « Du débat à la mise en œuvre : la balle est désormais dans le camp de vos parlements. » Président : M. Martin Chungong, Président de l'UIP |